

Déploiement de projets d'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires sous l'impulsion de l'action publique : une diversité inattendue

Lisa Bertrand¹, Giulia Giacchè^{2,*} , Daniela Sias¹ et Christine Aubry^{1,2}

¹ AgroParisTech Innovation, Exp'AU, 22 place de l'agronomie, 91120 Palaiseau, France

² UMR SADAPT, Inrae, Université Paris-Saclay, 22 place de l'agronomie, 91120 Palaiseau, France

Résumé – Lancé en 2020 par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le dispositif Quartiers fertiles vise à revitaliser les quartiers prioritaires *via* l'agriculture urbaine. L'objectif de cet article est d'identifier une typologie de projets d'agriculture urbaine émergents *via* ce dispositif de politique publique. En combinant analyse factorielle et analyse qualitative des 83 dossiers lauréats, 4 types de projets sont identifiés : participation sociale, production spécialisée, approche systémique et transformation alimentaire. Ce résultat permet d'avoir un aperçu inédit sur les projets dans la phase d'instruction. La typologie des Quartiers fertiles proposée dans l'article reflète la multifonctionnalité des agricultures urbaines au sein des quartiers populaires, promue dans le cahier des charges de l'appel à projets. Cependant, on remarque que les acteurs territoriaux se sont surtout emparés du dispositif Quartiers fertiles pour développer des projets en lien avec les fonctions sociales et environnementales que peuvent apporter ces projets, et pas avec les fonctions productives et marchandes initialement visées par le dispositif. Ces projets diversifiés montrent ainsi un fort potentiel socio-environnemental, malgré des vulnérabilités économiques. Des études d'impacts devront être conduites par la suite pour pouvoir observer les trajectoires de ces projets et leur ancrage au sein des territoires d'implantation.

Mots-clés : agriculture urbaine / politiques publiques / projets / indicateur / typologie

Abstract – **Deployment of Urban Agriculture Projects in Priority Neighborhoods Driven by Public Policy: An Unexpected Diversity.** Launched in 2020 by the French National State Agency for Urban Renovation (ANRU), the *Quartiers fertiles (QF)* initiative aims to revitalize priority neighborhoods through urban agriculture. The aim of this article is to identify a typology of urban agriculture projects emerging under this public policy scheme. Combining factor analysis and qualitative analysis of the 83 elected projects, four types of projects are identified: social participation, specialized production, systemic approach, and food transformation. This result provides an unprecedented insight into the projects at the preliminary stage. The typology presented in this article reflects the multifunctionality of urban agriculture in working-class neighborhoods, as promoted in the specifications for the QF call for project. However, the QF scheme has mainly been taken up by local stakeholders to develop projects related to the social and environmental functions that these projects can provide, rather than the productive and commercial functions initially targeted by the scheme. These diversified projects thus show strong socio-environmental potential, despite economic vulnerabilities. Impact studies will have to be carried out later to be able to observe the trajectories of these projects and their anchoring within the areas in which they are set up.

Keywords: urban agriculture / public policy / projects / indicator / typology

*Auteur correspondant : giulia.giacche@inrae.fr

1 Introduction

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) (2014–2024) piloté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) se distingue de la programmation précédente (2004–2014) qui était focalisée sur des opérations de déconstruction d'immeubles dégradés et la reconstruction de nouveaux logements. Il est maintenant temps de reconstruire la ville sur la ville en renforçant une ambition de transition écologique et d'adaptation au changement climatique tout en accordant une place centrale aux habitants (ANRU, 2023). Dans ce contexte renouvelé en 2020–2021, l'ANRU a lancé l'appel à projets Quartiers fertiles, ayant pour objectif principal « *d'accélérer et massifier l'agriculture urbaine* » dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville – QPV (ANRU, 2021). Les QPV, tels que définis par la loi de la programmation de la ville et de la cohésion urbaine du 21 février 2014, désignent les 1500 quartiers urbains de France concentrant le plus d'indicateurs de précarité de la population, notamment en termes de revenus et de taux de chômage. Le but est d'encourager la création de filières économiques permettant notamment de créer de l'emploi dans ces quartiers. Le développement de l'agriculture urbaine semble motivé, pour une grande part, par le potentiel des contributions attendues dans l'accélération des transitions qui puissent agir de manière transversale sur plusieurs dimensions territoriales (alimentaires, écologiques, sociales, agricoles) à l'échelle des quartiers. Un dispositif qui est pensé « *à l'origine par les habitants qui en deviennent à la fois les exploitants et les bénéficiaires* » (Chiusano, 2023). Toutefois, la place de l'agriculture dans les quartiers populaires s'inscrit dans une histoire longue où la figure du jardin collectif est centrale (Billen, 2022) ; l'auteur retrace cette histoire en montrant les liens entre formes d'agriculture urbaine et action publique. L'auteur souligne que, à partir de la fin du XIX^e siècle marqué par un urbanisme hygiéniste, les jardins ouvriers sont une solution pour atteindre une diversité d'objectifs (subsistance alimentaire, espace de respiration et de loisir « *moralement acceptable* »). Puis pendant le XX^e siècle, notamment dans la période après-guerre, la demande de logement prime sur les espaces verts, l'offre alimentaire se massifie avec l'apparition de la grande distribution et les jardins collectifs n'ont plus qu'une place interstitielle dans des villes en rapide développement. Enfin, à la fin des années 1990, avec le tournant du développement durable, une nouvelle attention est portée aux espaces verts en tant que lieux de convivialité, verdissement, embellissement du cadre de vie ; les jardins partagés et jardins en pieds d'immeuble sont des dispositifs de plus en plus mobilisés par les bailleurs sociaux pour atteindre ces objectifs. Récemment, les bailleurs portent également des projets de fermes urbaines, de serres, de pépinières, souvent en lien avec des professionnels afin de valoriser des espaces vacants ou délaissés, mais aussi pour répondre à des demandes sociétales (aliments frais et durables, espaces de loisir...) (Giacchè, 2022). Si les jardins collectifs sont les formes les plus courantes dans le patrimoine au sein des QPV, ils s'inscrivent dans des démarches souvent descendantes et dans un cadre réglementé ; d'autres formes de végétalisation se sont mises en place ces dernières années dans ces quartiers (Granchamp *et al.*, 2023). Plusieurs travaux montrent comment les habitants de quartiers populaires

saisissent les enjeux écologiques en les « *réinscrivant dans la réalité des contraintes matérielles de leur existence* » (Comby et Malier, 2021). Ils développent des formes d'écologie du quotidien qui « *se construit à partir de réseaux de proximité et dans des formes spontanées de partage et d'entraide auto-organisées* » (Hamman et Costes, 2023) dont l'agriculture urbaine est une des expressions. Toutefois, les jardins participent de manière encore très faible à répondre aux enjeux économiques, sociaux et nutritionnels des quartiers populaires (Clochey, 2021).

L'appel à projets Quartiers fertiles prend ainsi place dans un paysage institutionnel et social non vierge. Cet article vise à explorer les formes que prend la territorialisation de la politique publique nationale de l'ANRU de soutien à l'agriculture urbaine, et les fonctions attendues par les répondants, en caractérisant les projets d'agriculture urbaines qui émergent sous l'impulsion de ce programme. Face aux attentes de l'ANRU de créer de nouvelles filières économiques et d'emploi dans les QPV, et à la proposition inédite d'un soutien financier d'ampleur, comment les acteurs locaux conçoivent-ils les projets d'agriculture urbaines à déployer dans les QPV ?

Ce travail s'inscrit dans la lignée des travaux sur la caractérisation des agricultures urbaines portées en priorité par des chercheurs en sciences humaines et sociales et en agronomie, domaines disciplinaires auxquels nous nous rattachons (McClintock, 2014 ; Simon-Rojo *et al.*, 2015 ; Aubry *et al.*, 2022 ; EFUA, 2022). Ces auteurs proposent des typologies d'agriculture urbaine en facilitant l'analyse d'une réalité complexe, mais malgré la prise en compte fréquente de dimensions économiques, sociales, spatiales et organisationnelles dans ces typologies, elles révèlent une certaine hétérogénéité (Torquati *et al.*, 2020), influencée par les contextes territoriaux et le prisme disciplinaire. Comme toute catégorisation d'objets complexes, ces typologies sont fortement dépendantes des entrées d'analyse, des objectifs poursuivis et des moyens mis en œuvre pour les élaborer. Toutefois, on constate une tendance à distinguer des formes de jardinage non professionnelles (jardins individuels et/ou collectifs, dans des terrains privés ou publics) des formes de fermes urbaines plus marchandes et commerciales. Nous proposons ici une typologie spécifique aux projets d'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires impulsés par une politique publique, ce contexte territorial et politique étant pris ici en compte comme une entrée de l'analyse. Dans cet article, nous expliciterons d'abord la construction du corpus des données et les critères pris en compte pour son analyse, pour ensuite présenter les types d'agriculture urbaine qui émergent au sein des quartiers prioritaires sous l'impulsion du programme Quartiers fertiles. Nous terminerons en soulignant des tendances et dynamiques en cours et des ouvertures pour de futures explorations.

2 Matériel et méthodes

2.1 Corpus documentaire

L'appel à projets Quartiers fertiles, sur l'ensemble des 3 vagues de candidatures entre 2020 et 2021, a désigné 98 projets lauréats. Ces projets étaient, à l'heure de leur

instruction, à des stades d’avancement différents : déjà engagés pour certains, en phase de conception pour d’autres. Au début 2024, moins de la moitié des projets lauréats étaient sortis de terre. C’est pourquoi l’analyse qui est proposée ici repose sur les seuls dossiers d’instruction tels que les porteurs de projets les ont imaginés en 2020–2021.

Notre corpus documentaire est composé de 83 dossiers d’instruction retenus par le jury de l’appel à projets Quartiers fertiles. Nous avons écarté 9 projets abandonnés par les lauréats et 6 projets situés dans les DOM-TOM car ils nécessitent une analyse spécifique et adaptée à leurs problématiques territoriales, pour éviter de les masquer dans l’ensemble des projets hexagonaux. Un dossier d’instruction est composé d’un document écrit comprenant notamment les informations suivantes : localisation du projet, description du projet, présentation du candidat et de ses partenaires, contexte du projet, ambition et objectifs stratégiques, stade d’avancement, gouvernance et pilotage opérationnel, dimension innovante. De plus, un modèle économique prévisionnel du projet et un récapitulatif sont requis. En plus de ces pièces obligatoires, les dossiers d’instruction peuvent comprendre des annexes : photos, coupures de presse, lettres de soutien de collectivités ou de la préfecture, etc. L’ensemble de ces pièces a été pris en compte dans le cadre de l’analyse des dossiers présentée ici.

2.2 Méthode d’analyse des dossiers d’instruction

Afin de déterminer la liste d’indicateurs pertinents pour analyser ces dossiers d’instruction, nous avons pris en compte les critères annoncés dans le cahier des charges de l’appel à projets Quartiers fertiles (économiques, sociaux, environnementaux, etc.) et une analyse de la littérature (Teitel-Payne *et al.*, 2016 ; Clerino et Fargue-Lelièvre, 2020 ; Darly *et al.*, 2022). Cette liste a été discutée et étoffée avec des indicateurs déterminés dans le cadre de comités de pilotage entre l’ANRU, le bureau de prestation de recherches sollicité par l’ANRU, et des chercheuses associées à l’étude.

Au total, ce sont une trentaine d’indicateurs qui ont été sélectionnés, relevant une variabilité forte des profils des projets (type de porteur de projet, formes d’agriculture urbaine, systèmes techniques, productions et débouchés envisagés), des apports attendus pour le territoire (fonctions attendues, modalités d’implication des publics, périmètre d’impact du projet) et des sources de financement espérées. Le [Tableau 1](#) en présente une synthèse. La totalité des indicateurs mobilisés a été renseignée pour l’ensemble des 83 dossiers analysés au sein d’un même tableau.

2.3 Méthodes d’élaboration de la typologie des projets Quartiers fertiles

Afin d’élaborer une typologie de ces 83 projets, deux méthodes complémentaires ont été utilisées.

Une première méthode, empirique, a consisté en l’analyse indicateur par indicateur du tableau, afin d’en extraire des ensembles de projets se ressemblant. Cette élaboration par une approche déductive, au regard du nombre important de critères, a permis de regrouper une moitié des projets mais le nombre d’indicateurs et de dossiers à classer étant important, il restait difficile d’arriver à une typologie prenant en compte

Tableau 1. Synthèse des indicateurs sélectionnés pour l’analyse des dossiers d’instruction Quartiers fertiles.
Table 1. Summary of indicators selected for analysis of “Quartiers fertiles” appraisal files.

Catégorie d’indicateurs	Profil du porteur et des porteurs de projets	Formes d’agricultures urbaines (AU)	Productions visées	Débouchés envisagés	Ancrage territorial	Implication des publics	Périmètre d’influence du projet	Financements mobilisés
Types d’indicateurs	<i>qualitatifs et quantitatifs</i>	<i>qualitatifs</i>	<i>qualitatifs et quantitatifs</i>	<i>qualitatifs</i>	<i>qualitatifs</i>	<i>qualitatifs et quantitatifs</i>	<i>qualitatifs et quantitatifs</i>	<i>qualitatifs et quantitatifs</i>
Exemples d’indicateurs de la catégorie	- structure dépositaire du dossier (collectivité, association...) - emprise totale du projet - nombre de créations d’emplois visées	- forme(s) d’AU mobilisées (micro-ferme, jardin collectif...) - système technique mobilisé (hydroponie, serre...)	- objectif quantitatif visé de la production - types de productions visées (marâtchage, fleurs...)	- point de vente directe auprès des habitants - circuits de distribution envisagés (marchés, Amap, restauration collective, épiceries...)	- partenariats mis en place ou visés avec des acteurs du territoire - politiques publiques en lien avec le projet - fonctions attendues du projet pour le territoire	- actions de gouvernance impliquant les habitants - priorité à l’embauche pour les habitants du QPV - nombre d’animations prévues à l’année	- nombre de QPV dans la zone d’influence souhaitée - possibilités de déploiement ou d’extension du projet à terme	- sommes demandées et obtenues <i>via</i> l’appel à projets Quartiers fertiles - financements mobilisés pour la réalisation du projet

tous les critères identifiés ou de les prioriser. Cette analyse initiale nous a cependant permis de souligner certaines dimensions des projets. Pour la définition d'une typologie sur l'ensemble de l'échantillon, nous avons décidé d'utiliser l'Analyse des correspondances multiples (ACM) pour combiner les points de ressemblances et de dissemblances entre les projets, sur la base des variables choisies grâce à cette première analyse empirique (Le Roux et Rouanet, 2004). L'ACM est une méthode statistique d'analyse adaptée aux données qualitatives, permettant d'étudier le lien entre plusieurs variables d'un ensemble de données. L'ordination réalisée permet ensuite de constituer des groupes d'individus similaires (ici de dossiers) (Bourdieu, 1979). Cette interprétation implique un arbitrage propre à l'analyste qui constitue une limite intrinsèque à la méthode. Ce type d'analyse qui combine analyse statistique et approche experte est très utilisé pour le traitement des données des enquêtes d'opinion ou des entretiens semi-directifs. L'ACM, réalisée avec le logiciel R, a nécessité de coder les données pour l'ensemble des indicateurs et des dossiers composant la base de données.

2.4 Enquête de terrain et entretiens semi-directifs

Cette double analyse des dossiers d'instruction a ensuite été complétée par une démarche d'enquête par observations et entretiens. La typologie précédente a permis de sélectionner dans les groupes de ressemblance, des projets à étudier sur l'ensemble des régions métropolitaines. Une enquête de terrain a été réalisée auprès de 20 projets sélectionnés : elle a comporté des visites de terrain, des entretiens semi-directifs auprès des porteurs de projets, et des sondages auprès des habitants des quartiers lorsque cela était possible.

Des grilles d'entretien semi-directif ont été réalisées en amont des enquêtes (Beaud et Weber, 1997), puis l'ensemble des données recueillies lors de ces enquêtes a été recensé au sein d'une grille d'analyse et réparti selon les indicateurs prédéfinis. Ce classement au sein de la grille d'analyse a permis l'analyse thématique des discours et une comparaison empirique des verbatim. Des extraits des entretiens réalisés sur le terrain sont mobilisés ci-après pour illustrer la typologie proposée.

3 Résultats

3.1 Résultats issus de la première analyse des dossiers d'instruction

Comme évoqué plus haut, ce sont au total 83 projets Quartiers fertiles situés en France métropolitaine qui ont été analysés. Le premier travail d'analyse des dossiers d'instruction, indicateur par indicateur (Tab. 1) et tous projets confondus, a permis d'avoir de premiers résultats à la fois sur les projets et les acteurs qui les portent. Quelques enseignements issus de l'analyse de ces indicateurs sont présentés ici.

3.1.1 Les porteurs de projets

On distingue ici les candidats, c'est-à-dire les structures ayant déposé en leur nom un projet Quartiers fertiles, et les exploitants, c'est-à-dire les structures désignées ou pressenties pour exploiter la ou les parcelles concernées par le projet.

En prenant en compte les trois vagues de l'appel à projets, les collectivités territoriales représentent 66,2 % des candidats, les communes représentant à elles seules 27,7 %, suivies par les établissements publics de coopération intercommunale et les métropoles. Les dossiers sont aussi portés à 18,1 % par des associations locales, 7,2 % des bailleurs sociaux et 7,2 % par des entreprises.

Pour près de la moitié des projets (48,2 %), les exploitants des parcelles concernées par les dossiers ne sont pas identifiés au stade de l'instruction. Parmi les exploitants qui sont identifiés, il s'agit d'abord d'associations (31,4 %), puis d'entreprises (10,8 %), de régies municipales ou de quartier (4,8 %) et enfin d'agriculteurs (ayant la capacité agricole) (3,6 %).

3.1.2 Les formes d'agriculture urbaine développées

Dans son cahier des charges, l'appel à projets Quartiers fertiles mettait l'accent sur des formes économiquement viables de projets d'agriculture urbaine, ayant une visée commerciale et marchande. Les jardins collectifs étaient donc exclus des formes éligibles pour obtenir un financement à eux seuls.

Si l'on regarde quelles formes d'agricultures urbaines sont proposées dans les dossiers d'instruction, on remarque pourtant que les jardins collectifs constituent la forme la plus mentionnée (48 % des dossiers). Les vagues de l'appel à projets ayant eu lieu entre 2020 et 2021, on peut supposer que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a poussé les porteurs de projets à prendre en compte la nécessité de l'autoproduction alimentaire, de la renaissance de liens sociaux et d'espaces non privés de nature dans les territoires urbains, et ce sous influence de la demande des habitants.

Cependant, les jardins collectifs ne font pas à eux seuls, par construction même de l'appel à projets, l'objet des dossiers d'instruction. Dans l'intégralité des dossiers où ils sont évoqués, c'est aux côtés d'autres projets, professionnels cette fois, d'agriculture urbaine. Parmi les formes professionnelles, on retrouve en premier lieu les micro-fermes multifonctionnelles (26 % des dossiers), les fermes péri-urbaines (14 %), les jardins d'insertion professionnelle (12 %), les fermes spécialisées (11 %), puis les pépinières, conserveries, ou élevage/éco-pâturage.

3.1.3 La création d'emplois et l'insertion par l'activité professionnelle

Les dossiers d'instruction mentionnent la création d'emplois comme un poste important du besoin de financement des projets. Le nombre de postes créés varie significativement d'un dossier à l'autre, allant parfois jusqu'à plusieurs dizaines d'Equivalent temps plein (ETP) lorsqu'il s'agit d'un projet porté ou exploité par des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI). L'insertion par l'activité professionnelle joue un rôle important dans les dossiers Quartiers fertiles, puisque les acteurs de l'insertion se sont en partie emparés de l'appel à projets pour développer des projets, et que d'autres types de porteurs de projets comme les collectivités souhaitent impliquer des ACI pour exploiter les parcelles visées par leurs projets. Au total, c'est plus de la moitié des emplois prévus dans les dossiers d'instruction qui relèvent de l'insertion professionnelle (52,2 %).

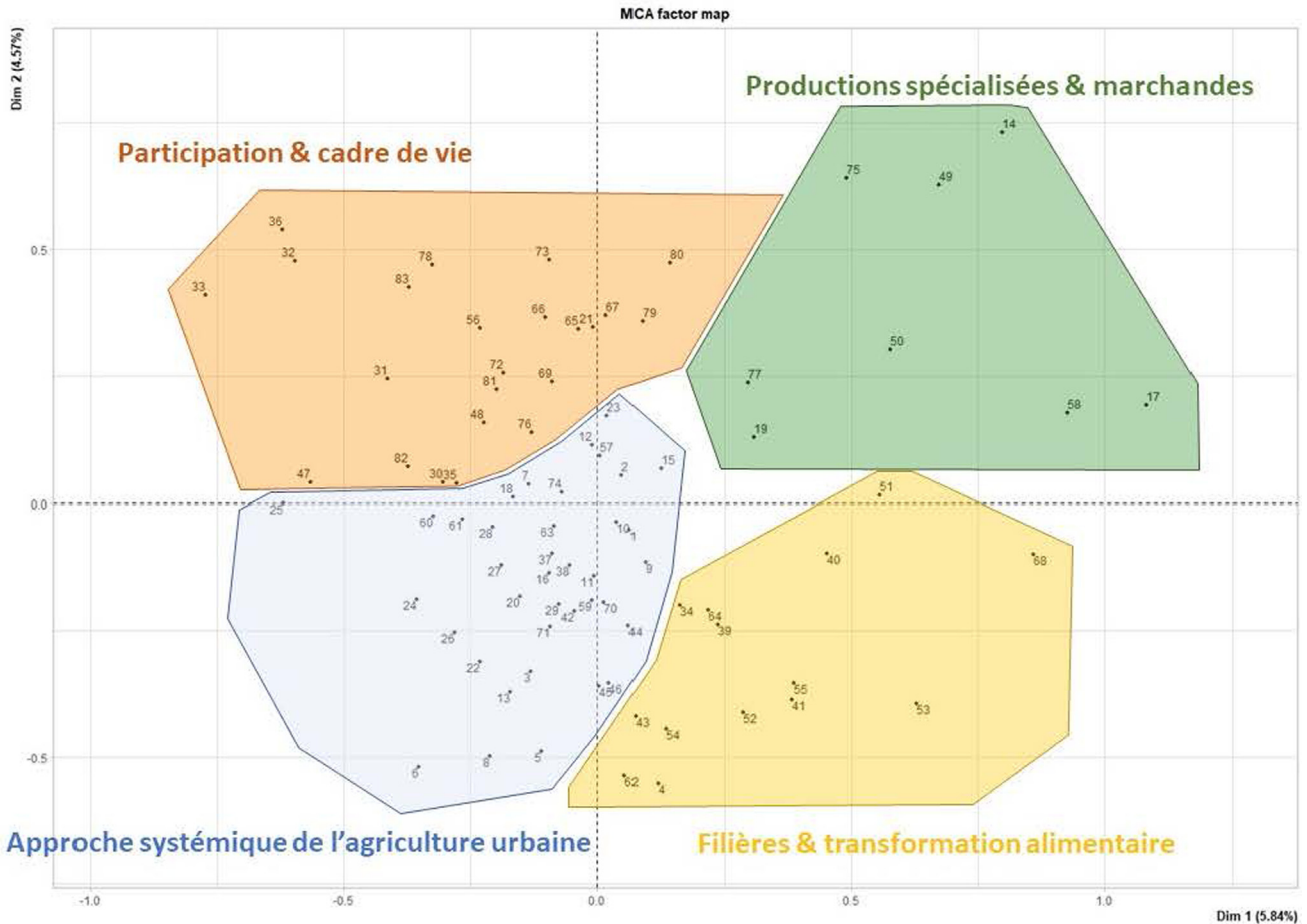


Fig. 1. Graphique de sortie de l'ACM avec caractérisation des types de projets Quartiers fertiles.

Fig. 1. Graph of MCA output with characterization of "Quartiers fertiles" project types.

3.2 Présentation de la typologie des projets Quartiers fertiles

L'élaboration de la typologie par l'ACM comprend donc une part d'expertise liée aux analystes, qui déterminent les limites de chaque famille de projets sur le graphique à partir des caractéristiques des dossiers d'instruction. À partir du graphique issu de l'ACM qui agrège l'ensemble des indicateurs, la proximité entre les projets est visible si les points les symbolisant se retrouvent proches les uns des autres. À l'inverse, plus les points sont distants entre eux, plus les projets sont jugés différents au regard de l'ensemble des indicateurs imputés dans le logiciel.

Les projets ont été regroupés selon leur localisation sur le graphique, et en regardant dans le détail des dossiers d'instruction les caractéristiques de chacun (Fig. 1).

La double méthodologie utilisée, combinant ACM et analyse empirique experte, aboutit aux 4 types de projets suivants (dénommés par nous) :

- le type « Participation et cadre de vie » (pour 28 % des projets) ;
- le type « Productions spécialisées et marchandes » (pour 10 % des projets) ;
- le type « Approche systémique » (pour 45 % des projets) ;

- le type « Filières et transformation alimentaire » (pour 17 % des projets).

Les caractéristiques de ces différents types sont décrites ci-dessous.

3.2.1 Type Participation et cadre de vie (PCV)

Les 23 projets appartenant au type PCV ont pour objectif de promouvoir le lien social et l'ancrage local du projet par la participation citoyenne et l'animation, dans une logique de sobriété environnementale et d'embellissement des quartiers. Ces projets sont essentiellement portés par des associations, des ateliers et chantiers d'insertion (ACI), et des régies de quartiers. Représentant plus d'un quart des projets Quartiers fertiles, les projets PCV sont sur-représentés en Île-de-France par rapport aux autres régions.

L'agriculture urbaine, dans ces projets, est considérée comme un levier pour renforcer le lien social au sein des QPV. La participation citoyenne y est donc souhaitée, les projets proposant des animations auprès des habitants du quartier et de différentes structures : scolaires, acteurs de quartiers, etc. Parmi les projets du type PCV, des espaces sont gérés par les habitants eux-mêmes grâce notamment à l'implantation de jardins collectifs. Toutes ces actions contribuent, aux yeux des

porteurs de projets, à créer davantage de liens entre les habitants du quartier.

«Que ce soit autour des espaces collectifs qu'on développe en agriculture urbaine ou autour du fait de cultiver son jardin chez soi, il y a de la cohésion sociale qui se crée. Parce que quand il y a plusieurs voisins qui cultivent leurs jardins, ils s'échangent des plants, des graines etc. et donc c'est facteur de cohésion sociale. Et quand on a un lieu comme ça c'est souvent intergénérationnel, il se passe des choses et on rompt l'isolement, et ça c'est extrêmement important» (Porteuse d'un projet Quartiers fertiles PCV, à Lens – 62)

Les porteurs de projets PCV font preuve de leur expertise en matière environnementale, et attachent une importance capitale à la préservation des ressources et de la biodiversité à l'échelle locale, dans la lignée de qui a déjà été montré dans les jardins familiaux (FNJCF, 2021). Ils privilégient le réemploi, la récupération d'eaux pluviales, de matériaux, et mettent en place des mesures favorisant la biodiversité : abris à faune, mares, prairies fleuries, espaces en libre évolution, etc.

En parallèle, les porteurs de projets PCV mettent en avant l'amélioration du cadre de vie par leur projet, notamment par l'embellissement du quartier et l'occupation d'espaces auparavant délaissés.

«C'est ça qui fait le charme du lieu aussi : on est au calme et on a du soleil, on a un peu d'ombre, on a des lieux protecteurs. Et je voulais aussi que le projet revalorise la vision qu'on a d'un quartier politique de la ville. Il se passe des choses. Les habitants ont des liens avec des gens qui viennent de l'extérieur du quartier. On décroïssonne finalement le Quartier Nord.» (Porteur d'un projet Quartiers fertiles PCV, à Villeneuve-Saint-Georges – 94)

Les débouchés de la production sont composés essentiellement de la vente directe sur les sites de production lorsqu'il s'agit de micro-fermes participatives ou de jardins d'insertion. Certains projets mentionnent des tarifs solidaires, élaborés en fonction des niveaux de revenus de chacun, ou sur la base du tarif en libre conscience. On note également la forte proportion de dons aux bénévoles participant aux projets, aux habitants du quartier en général, et parfois à des structures d'aide alimentaire.

Lorsque les porteurs de projets sont des structures d'insertion par l'activité professionnelle, la création d'emplois peut être importante, et les postes créés sont souvent attribués en priorité à des habitants du quartier, comme l'indiquent certains dossiers d'instruction.

Le modèle économique des projets PCV est très largement dépendant de subventions publiques. On note peu de diversité dans les sources de financement, la vente des productions restant anecdotique en termes de revenus. Certains projets parviennent à compléter leur modèle économique par la vente de prestations, notamment d'animations à destination de structures privées comme des entreprises.

Les vulnérabilités du type PCV résident d'abord dans la fragilité de ce modèle économique peu diversifié, et les difficultés rencontrées dans le cadre de la participation citoyenne. En effet, les projets PCV se réclamant d'une démarche de gestion participative et concertée, ils peuvent

rencontrer des difficultés de gouvernance et de conflits interpersonnels entre participants. Enfin, sollicitant pour beaucoup le bénévolat, ces projets font reposer leur pérennité sur un travail non rémunéré qui crée les conditions du bénéfice économique, et sont soumis à la forte variabilité de l'engagement des habitants du quartier.

3.2.2 Type Productions spécialisées et marchandes (PSM)

Les projets du type PSM sont orientés sur la production alimentaire, avec des réseaux de distribution en circuits courts. Il s'agit de fermes spécialisées utilisant ou non des systèmes techniques complexes (hydroponie, aquaponie, champignonnières) situés dans les parkings souterrains délaissés ou d'autres types d'espaces vacants. Initialement cœur de cible de l'appel à projets Quartiers fertiles, les projets PSM ne représentent finalement qu'un dixième des lauréats.

Les porteurs de projets PSM mettent en avant l'avantage d'implanter ce type de projets au cœur des villes, rapprochant ainsi le producteur et le consommateur final si tant est que celui-ci comprenne des habitants du quartier (ce qui n'a rien d'évident au regard des prix de vente des productions) et économisant ainsi une grande partie des transports et des impacts environnementaux qui y sont liés.

«[Ce qui nous a séduit dans le projet] c'est le local, ça peut être une vente locale, donc est ce que ça va se vendre dans le parking, je ne sais pas, mais l'idée est de se dire qu'il y a la capacité d'avoir des productions et de les distribuer en circuits courts avec un marché local.» (Porteur de projet Quartiers fertiles PSM, à Montpellier – 34).

Les projets PSM étant essentiellement portés par des entreprises, le développement d'une économie locale et la création d'emplois font parfois partie des objectifs poursuivis par leurs porteurs. Si quelques emplois sont prévus sur le site d'implantation concerné par le dossier déposé auprès du dispositif Quartiers fertiles, la création de nombreux emplois est mentionnée sur de futurs sites, dans une logique de déploiement qui se veut rapide et efficace, au moins dans le discours.

La production alimentaire, au cœur des projets PSM, est le plus souvent centrée autour de produits à haute valeur ajoutée : micro-pousses, aromates et autres productions de niche. Elle est destinée à des débouchés diversifiés et rémunérateurs : restaurateurs, magasins spécialisés, épiceries et grossistes. Peu de vente directe est proposée à destination des habitants du quartier, sauf à l'occasion d'événements ponctuels et de portes ouvertes. En raison notamment de la nécessité de préserver les systèmes techniques de production, parfois hautement technologiques, l'accessibilité du public aux projets PSM est très restreinte. De manière générale, ces projets offrent peu de lien avec les habitants du QPV qui ne sont pas le cœur de cible de leurs activités. Ce faible ancrage territorial contredit de fait une partie des objectifs du programme Quartiers fertiles.

Des travaux importants sont en outre parfois nécessaires pour l'implantation des projets PSM, et pour soutenir leur modèle économique, les porteurs de projets font appel à des sources de financement diversifiées. La vente de produits et de

prestations représente une part importante du modèle économique, et les entreprises investissent en complément des fonds propres au travers de prêts bancaires par exemple, font appel à des financements privés (*business angels*, fonds d'investissement) ainsi qu'à la contribution de bailleurs et de subventions publiques.

Les difficultés rencontrées par les projets PSM sont surtout en lien avec la mise au point du système technique, qui peut parfois nécessiter de nouveaux investissements ou retarder le projet, ainsi qu'avec les éventuels surcoûts liés aux travaux nécessaires à leur installation.

« Les contraintes techniques qui ont été découvertes n'étaient pas complètement anodines, (...) sur la production de carbone, sur le taux d'humidité, sur la gestion de l'humidité, sur différentes choses qui sont venues comme ça buter à chaque fois avec un bâtiment qui, dès le départ, était très contraint. Il y a une hauteur sous plafond minime, mais il y a aussi tous les réseaux des logements qui passent sous plafond, donc ça veut dire qu'on ne peut pas faire un caisson étanche parce que les réseaux doivent être accessibles. (...) même si ça a un coût financier fort, [on a] essayé de faire preuve d'imagination technique pour trouver des solutions à chaque difficulté. » (Porteur de projet Quartiers fertiles PSM, à Saint Martin d'Hères – 38)

3.2.3 Type Approche systémique de l'agriculture urbaine (ASAU)

Les projets ASAU sont portés par des collectivités territoriales (communes, métropoles EPCI) qui souhaitent implanter au sein des QPV des projets d'agriculture urbaine multifonctionnels, au croisement d'actions en faveur de l'éducation, d'une alimentation saine et durable, et de création d'emplois pérennes au sein des quartiers. Ces projets représentent près de la moitié des projets Quartiers fertiles, il existe donc au sein de ce type une hétérogénéité entre projets supérieure aux autres types.

Les dossiers des projets ASAU mettent en avant les nombreux liens avec les politiques publiques et dispositifs déployés sur les territoires : contrat de ville, plan climat (PCAET), plan alimentaire territorial (PAT), cités éducatives, Territoires zéro chômeurs longue durée (TZCLD). Ces projets se créent dans le cadre de nombreux partenariats, avec des acteurs sociaux, environnementaux, agricoles, des associations locales. Ils peuvent donner lieu à collaboration avec de nombreux services publics ayant des compétences autres que l'agriculture et l'alimentation.

« On a une mission de lien avec les partenaires du quartier, les acteurs associatifs, les autres structures et on a développé quelques liens aussi avec les habitants à travers différents temps forts et avec des animations » (Porteuse de projet ASAU à Nantes – 44)

Si la part laissée à la participation citoyenne est moins importante que pour les projets PCV, les projets ASAU déploient une politique d'animation et d'accès libre sur les sites de production pour tous les publics.

Les habitants peuvent également être consultés pour choisir les espèces produites, et participer à la production elle-même au travers d'ateliers ou de gestion de jardins collectifs.

La question de la production alimentaire est traitée de façon très disparate parmi les projets ASAU : certains projets ont pour objectif d'alimenter la restauration collective et se dirigent donc vers des quantités importantes de production alimentaire de certains produits au sein de fermes périurbaines, alors que d'autres font passer la production alimentaire en second plan au profit de la participation citoyenne et de l'offre d'animation. Les collectivités combinent très souvent dans les projets ASAU différents lieux de production, et attribuent à chacun une fonction différente, afin de concilier toutes ces attentes. Les projets ASAU sont ceux qui présentent la plus grande multiplicité des formes au sein d'un même projet, afin de remplir les fonctions très diverses attendues.

Les porteurs de projets ASAU défendent dans les dossiers le bien-fondé environnemental de leurs projets. Contrairement aux projets PCV qui mettent en avant les pratiques vertueuses à l'échelle de la parcelle, les projets ASAU ont une vision des bénéfices environnementaux à une échelle plus large : intégration dans la trame verte, végétalisation du quartier, lutte contre les îlots de chaleur, maillage de sites de compostage, etc.

Parmi les débouchés, on compte la vente directe sur site, mais aussi la vente sur des marchés locaux, l'approvisionnement de la restauration collective ou de structures d'aide alimentaire, mais aussi des dons aux habitants. Conçus dans l'objectif général de promouvoir une alimentation saine et durable pour tous les budgets, les projets ASAU sont enclins à nouer des partenariats avec des structures comme des CCAS (centres communaux d'action sociale), permettant de redistribuer la production alimentaire, gratuitement ou à prix faible, aux ménages les plus modestes.

Le modèle économique des projets ASAU est essentiellement basé sur les fonds propres des collectivités et sur les subventions publiques obtenues par les porteurs de projets. Mais la particularité de ces projets est de pouvoir compter sur des compétences techniques en propre, et d'être en cela autonomes sur un certain nombre de travaux de mise en œuvre et d'entretien des parcelles.

Comprenant de forts bénéfices pour les habitants QPV mais souvent à perte économiquement, les projets ASAU portés par les collectivités sont vulnérables non seulement par leur modèle économique, mais aussi par la difficulté à faire connaître les projets auprès des habitants. En effet, malgré une volonté de communiquer et les actions mises en place pour faire bénéficier les habitants de ces projets, les collectivités ont souvent du mal à toucher leurs publics cibles.

3.2.4 Type Filières et transformation alimentaire (FTA)

Représentant 17 % des projets Quartiers fertiles, les projets FTA sont portés par des collectivités territoriales et s'inscrivent dans une logique de filière avec d'autres projets développés au sein des territoires, en lien avec la transformation alimentaire. Similaire au type ASAU dans le profil des porteurs de projets et dans l'approche multifonctionnelle de l'agriculture urbaine, le type FTA peut être considéré comme une déclinaison du type ASAU et en partage les principales caractéristiques (cf. Fig. 2 ci-dessous).

Ce qui fait la spécificité des projets FTA, c'est l'objectif de garantir l'accessibilité alimentaire de produits de qualité, pour tous les publics. Selon les projets, cet objectif peut être

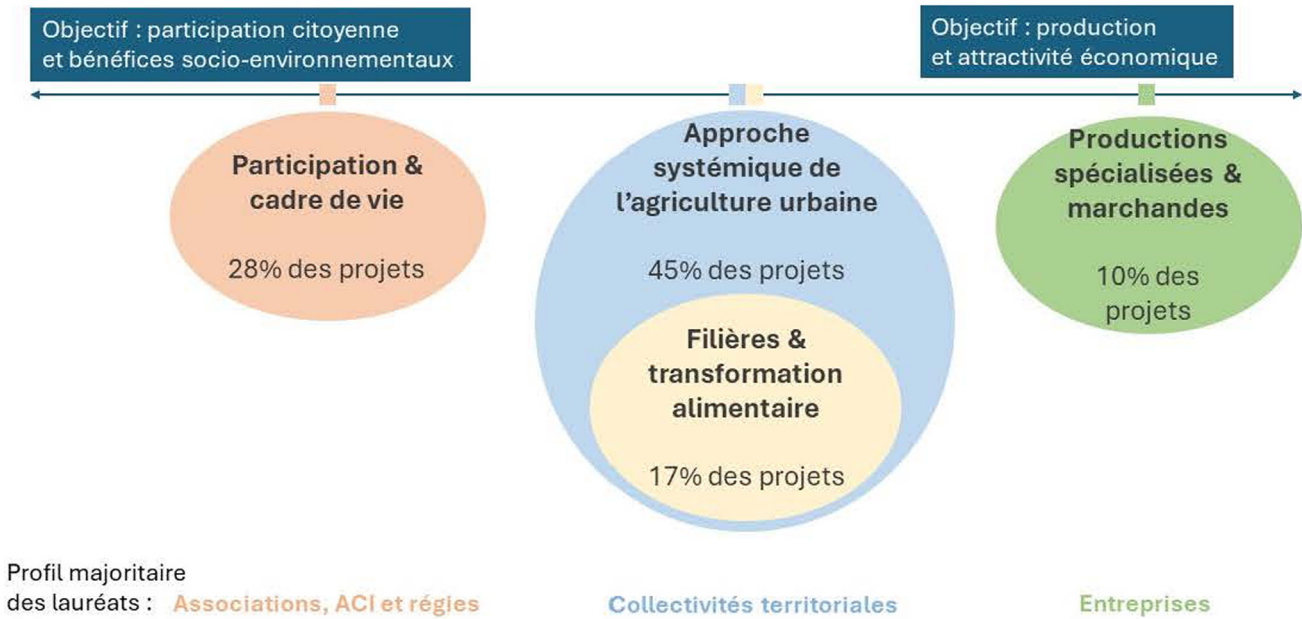


Fig. 2. Positionnement des types de projets Quartiers fertiles selon leurs objectifs recherchés.
Fig. 2. Positioning of “Quartiers fertiles” project types according to their objectives.

poursuivi en alimentant une cuisine centrale par le recrutement d’un maraîcher en régie, la création d’un tiers-lieu alimentaire, le développement d’une cuisine collective, d’une conserverie ou encore, s’il y a vente des produits, l’établissement d’une tarification solidaire établie en fonction des revenus des acheteurs.

La mise en place de ces actions est soutenue par un discours autour de l’alimentation-santé et d’une approche pédagogique de la nutrition. Les projets FTA proposent ainsi des animations essentiellement en lien avec la cuisine, qui ont pour objectif de faire connaître aux habitants des quartiers des façons de cuisiner certains légumes et produits fournis dans les paniers proposés à la vente ou au don.

4 Discussion

La typologie élaborée dans le cadre de cette étude permet de distinguer les différents projets Quartiers fertiles, dans cette étape d’instruction des dossiers, non seulement en fonction des profils des porteurs de projets, mais aussi des objectifs poursuivis et de la nature et de l’intensité des liens qu’ils mettent en place ou veulent mettre en place avec les territoires sur lesquels ils s’implantent. Ce qui différencie notre étude des travaux de typologie précédemment cités est la corrélation qui semble se dégager entre les objectifs poursuivis et le profil majoritaire des lauréats (Fig. 2).

Cette proposition typologique constitue une modélisation des tendances observées dans les dossiers d’instruction des projets ; il s’agit ici de faire émerger des idéaux-types qui ne reflètent pas la porosité réelle qui existe entre les types.

Chaque projet Quartiers fertiles ne correspond donc pas parfaitement au type auquel il est rattaché. Par ailleurs, cette

typologie a été réalisée à partir de l’analyse des dossiers d’instruction, et les projets Quartiers fertiles sont amenés à évoluer par la suite. En effet, l’écosystème d’acteurs issus de Quartiers fertiles est riche et varié, mais doit s’adapter à des situations contraintes localement, et doit nécessairement faire évoluer les projets pour y répondre (Le Roux et Thoreau, 2024). On ne peut donc pas considérer que cette répartition typologique est figée dans le temps. Cependant, la manière dont les projets sont conçus par les porteurs de projets lors de leur phase initiale et les effets attendus sur les quartiers peuvent être déterminants dans leurs futures trajectoires.

Nous avons constaté que les projets Quartiers fertiles représentent la diversité des fonctions attendues par la politique publique qui les sous-tend : embellissement des quartiers, production alimentaire, recherche d’un modèle économique, participation des habitants, entre autres. On peut cependant s’interroger sur la réelle participation des habitants des quartiers à ces projets, et des éventuels conflits qui pourraient exister entre la mise en place des projets Quartiers fertiles et d’autres initiatives locales, parfois informelles, d’agriculture urbaine en pied d’immeuble par exemple. Il est trop tôt pour pouvoir évaluer correctement si ces projets apportent réellement des bénéfices aux quartiers prioritaires et à leurs habitants, notamment en termes de lutte contre la précarité alimentaire. Il serait nécessaire de poursuivre les enquêtes de terrain pendant les phases ultérieures de mise en place et de fonctionnement de ces projets afin d’explorer cette thématique.

La présente étude a permis de faire émerger, aux côtés des typologies des projets d’agriculture urbaines déjà existantes, une proposition de typologie spécifique à l’implantation de projets agricoles dans les quartiers prioritaires, où les porteurs de projets assument un rôle primordial dans les orientations des vocations et activités.

La poursuite souhaitée de ce travail par le suivi des projets Quartiers fertiles à la suite de leur installation permettrait de déterminer comment ils ont évolué et de déterminer des trajectoires, de la conception au fonctionnement. C'est cette analyse des trajectoires qui permettra *in fine* de pouvoir porter un regard sur la pertinence de cette politique territoriale et de ses objectifs initiaux, mais aussi de son adaptabilité à un contexte territorial dans les QPV qui a connu de fortes évolutions depuis le lancement du projet Quartiers fertiles. De même, il faudrait aussi prendre en compte la diversité des parties prenantes et de leurs perceptions des bénéfices apportés par ces projets, car comme il a été montré par Sanyé-Mengual *et al.* (2020), selon les différents groupes sociétaux il y a souvent des divergences de perceptions. Il s'agira également de questionner ces bénéfices aux prismes des enjeux de justice alimentaire (Hochedez et Le Gall, 2016 ; Horst *et al.*, 2017) et socio-environnementale (Reynolds, 2014 ; Certomà et Tornaghi, 2015 ; Darly et Reynolds, 2023) permettant ainsi de mieux caractériser la réelle contribution de ces formes d'agriculture urbaine dans la transformation des structures sociales et politiques (Clochey, 2021).

La typologie proposée ici ne prend pas en compte les 9 projets abandonnés par les porteurs de projets entre le moment de leur instruction et celui de la présente analyse. Un travail complémentaire serait nécessaire pour identifier les raisons de l'arrêt de ces projets, et les confronter aux types identifiés ici. Les 6 projets déployés dans les territoires d'outre-mer nécessiteraient également une analyse particulière, afin de déterminer si la typologie présentée ici peut les représenter, ou si les contextes locaux de déploiement de ces projets nécessitent une caractérisation propre, avec l'émergence d'un ou plusieurs nouveaux idéaux-types.

5 Conclusion

La typologie des Quartiers fertiles proposée ici reflète la multifonctionnalité des agricultures urbaines au sein des quartiers populaires, promue dans le cahier des charges de l'appel à projets. Cependant, on remarque que les acteurs territoriaux se sont surtout emparés du dispositif Quartiers fertiles pour développer des projets en lien avec les fonctions sociales et environnementales que peuvent apporter ces projets, et pas avec les fonctions productives et marchandes initialement visées par le dispositif. Si l'objectif d'un modèle économique viable reste un impératif pour les porteurs de projets, on constate que les lauréats n'ont pas investi uniquement, loin de là, sur des modèles spécialisés et marchands pour y répondre. Ces projets multifonctionnels se retrouvent *a priori* plus vulnérables dans leurs modèles économiques que les projets de productions spécialisées et marchandes, sous réserve de la pérennisation effective de ces derniers, loin d'être acquise ; mais ils ambitionnent d'apporter de nombreux services socio-environnementaux aux territoires et à leurs habitants : ils posent notamment aux collectivités la question du coût à accepter pour assurer de tels services.

On peut en conclure que les acteurs des QPV dans leur diversité, déjà existants ou émergents, ont vu dans le soutien aux agricultures urbaines par une politique publique d'ampleur, l'occasion d'apporter des réponses à de nombreux besoins sur leurs territoires.

La typologie proposée dans le cadre de cette analyse peut servir de point de départ pour une enquête sur plusieurs années de suivi des projets Quartiers fertiles, en permettant un échantillonnage représentatif de la diversité initiale et en ouvrant la porte à l'analyse des trajectoires de chaque projet.

Références

- Aubry C, Fargue-Lelièvre A, Saint-Ges V, Morel K. 2022. La diversité des formes d'agriculture urbaine et de leurs modèles économiques. In : Aubry C, Giacchè G, Maxime F, Soulard CT, eds. *Les agricultures urbaines en France / Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*. Versailles (France): Quae, pp. 19–33.
- ANRU. 2021. *Dossier de presse. Annonce des 25 lauréats de la troisième tranche de l'appel à projets « Les Quartiers fertiles »*. https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/dossier-de-presse_quartiers-fertiles-3-30-novembre-2021.pdf.
- ANRU. 2023. *Vingt innovations pour la transition écologique et sociale des quartiers*. Les carnets du renouvellement urbain. https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/anru_car_netduru-n5_web-planches-2.pdf.
- Beaud S, Weber F. 1997. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris (France): La Découverte, 336 p.
- Billen L. 2022. Quand la politique de la ville se saisit des questions environnementales. In : Darly S, Demailly KE, Paddeu F, Lagneau A. *Livre blanc. Issu de la rencontre "Agriculture urbaine et quartiers populaires" organisée le 19 novembre 2019 à la Maison de la Recherche de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis*, pp. 9–14. <https://hal.science/hal-03846651v1>.
- Bourdieu P. 1979. Quelques réflexions sur la méthode. In : Bourdieu P. *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Paris (France): Éditions de Minuit, pp. 264–370.
- Certomà C, Tornaghi C. 2015. Political gardening. Transforming cities and political agency. *Local Environment* 20(10): 1123–1131. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1053724>.
- Chiusano K. 2023. La rénovation urbaine, un levier pour les transitions. *Les Cahiers du Développement Social Urbain* 77(1): 35–36. <https://doi.org/10.3917/cdsu.077.0035>.
- Clerino P, Fargue-Lelièvre A. 2020. Formalizing objectives and criteria for urban agriculture sustainability with a participatory approach. *Sustainability* 12(18): 7503. <https://doi.org/10.3390/su12187503>.
- Clochey L. 2021. Les jardins populaires de Grande-Synthe : les ambiguïtés d'une politique « alternative ». In : Béal V, Cuachi-Duval N, Rousseau M, eds. *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine (France): Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », pp. 389–419. <https://doi.org/10.3917/asava.beal.2021.01.0389>.
- Comby J, Malier H. 2021. Les classes populaires et l'enjeu écologique : un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines* 124: 37–66. <https://doi.org/10.3917/soco.124.0037>.
- Darly S, Demailly K, Paddeu F, Lagneau A. 2022. Agriculture urbaine et quartiers populaires. In : *Livre blanc. Issu de la rencontre "Agriculture urbaine et quartiers populaires" organisée le 19 novembre 2019 à la Maison de la Recherche de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis*. 2022. https://hal.science/hal-03846651/file/LivreBlanc_AUquartierspop_2019.pdf.

- Darly S, Reynolds K. 2023. Produire des aliments en ville/Politiser l'alimentation en contexte néolibéral. Montée en puissance de l'agriculture urbaine commerciale et nouvelle question agraire à Paris et New York à la fin des années 2010. In : Clerval A, Gardesse C, Rivière J, eds. *Inégalités et rapports de pouvoir en ville : actualité de la critique urbaine*. Paris (France): L'œil d'or, 424 p.
- EFUA. 2022. *A typology of urban agriculture*. <https://www.efua.eu/urban-agriculture/types-urban-agriculture>.
- FNJCF (Fédération Nationale des Jardins Collectifs et Familiaux). 2021. Jardin Familial de France 526 (juillet-août) : 10-14. Paris (France): FNJCF.
- Giacchè G. 2022. Rappel historique de la place de l'agriculture urbaine dans les politiques publiques. In : USH *et al.* *L'agriculture urbaine dans le secteur Hlm : un atout pour des lieux de vie partagés, attractifs et durables*. Guide pratique à l'attention des organismes HLM, 109 p. <https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/innovation-prospective/l-agriculture-urbaine-dans-le-secteur-hlm-un-atout-pour#>.
- Granchamp L, Joly R, avec la participation de Horizome. 2023. Des écologies sensibles en quartier populaire : HautePierre, Strasbourg. *Espaces et sociétés* 188(1): 37–54. <https://doi.org/10.3917/esp.188.0037>.
- Hamman P, Costes L. 2023. Éditorial. Écologie populaire dans les périphéries urbaines. *Espaces et sociétés* 188(1): 11–20. <https://doi.org/10.3917/esp.188.0011>.
- Hochedez C, Le Gall J. 2016. Justice alimentaire et agriculture : introduction. *Justice spatiale* 9. <https://www.jssj.org/article/justice-alimentaire-et-agriculture/>.
- Horst M, McClintock N, Hoey L. 2017. The intersection of planning, urban agriculture, and food justice: A review of the literature. *Journal of the American Planning Association* 83(3): 277–295. <https://doi.org/10.1080/01944363.2017.1322914>.
- Le Roux B, Rouanet H. 2004. *Geometric data analysis: From correspondence analysis to structured data analysis*. Dordrecht (Netherlands): Kluwer Academic Publishers, 484 p. <https://doi.org/10.1007/1-4020-2236-0>.
- Le Roux N, Thoreau J. 2024. Quand les agences de l'État sensibilisent aux inégalités alimentaires. *Les Cahiers du Développement Social Urbain* 79: 16–17. <https://doi.org/10.3917/cdsu.079.0016>.
- McClintock N. 2014. Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: Coming to terms with urban agriculture's contradictions. *The International Journal of Justice and Sustainability* 19(2): 147–171. <https://doi.org/10.1080/13549839.2012.752797>.
- Reynolds K. 2014. Disparity despite diversity: Social injustice in New York City's urban agriculture system. *Antipode* 47(1): 240–259. <https://doi.org/10.1111/anti.12098>.
- Sanyé-Mengual E, Specht K, Jan Vávra J, Artmann M, Orsini F, Gianquinto G. 2020. Ecosystem services of urban agriculture: Perceptions of project leaders, stakeholders and the general public. *Sustainability* 12(24): 10446. <https://doi.org/10.3390/su122410446>.
- Simon-Rojo M, Recasens X, Callau S, Duží B, Eiter S, Hernández Jiménez V, *et al.* 2015. From urban food gardening to urban farming. In : Lohrberg F, Licka L, Scazzosi L, Timpe A, eds. *Urban agriculture Europe*. Berlin (Germany): Jovis, pp. 22–28.
- Teitel-Payne R, Kuns J, Nasr J. 2016. *Indicator for urban agriculture in Toronto: A scoping analysis*. Toronto (Canada): Toronto Urban Growers, 90 p. <https://torontourbangrowers.org/img/upload/indicators.pdf>.
- Torquati B, Venanzi S, Branduini P, Laviscio R, Giacchè G. 2020. Key elements and organization models of urban agriculture: A literature review. In : Torquati B, Marchini A, eds. *Green metamorphoses: Agriculture, food, ecology*. Wageningen (The Netherlands): Wageningen Academic Publishers, pp. 251–260. https://doi.org/10.3920/978-90-8686-898-8_21.

Citation de l'article : Bertrand L, Giacchè G, Sias D, Aubry C. 2025. Déploiement de projets d'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires sous l'impulsion de l'action publique : une diversité inattendue. *Cah. Agric.* 34: 15. <https://doi.org/10.1051/cagri/2025013>